



DASSAULT  
AVIATION

S'ENGAGER POUR  
CHACUN  
AGIR POUR TOUS

18 novembre  
2021



**LA CFDT :**

**1<sup>er</sup> Syndicat  
de FRANCE**

**1<sup>er</sup> Syndicat  
des cadres du  
privé**

# NAO SALAIRES 2022

## Réunion du 18 novembre - Déclaration CFDT :

La CFDT a consulté ses adhérentes et adhérents. Le résultat c'est que vos propositions ont fait l'unanimité contre elles.

C'est pourquoi, une fois encore, la CFDT appelle à la grève dans tous les établissements de la société aujourd'hui.

Nous vous le disons solennellement :

Les cadres et les non-cadres ne pourront pas se contenter de vos propositions.

Ni le niveau proposé, ni leurs modalités de répartition entre AG et Ai ne sont acceptables.

Il vous faut les réévaluer et les modifier profondément !

En 2020, il n'y a eu d'AG pour personne.

Et en 2021, elles ont été ridicules et uniquement pour les non-cadres !

Par ailleurs, les Ai 2020 ont concerné moins de 38% des salariés et moins de 58% en 2021, souvent avec des montants si faibles que cela en devient du « saupoudrage ».

**Et pendant ce temps-là, l'inflation galope avec 2,6% sur an en octobre 2021. Sans compter que l'inflation 2019 n'a jamais été compensée.**

Après ces 2 années de disette, vous ne pouvez pas seulement vous contenter de maintenir le pouvoir d'achat.

Et vous devrez prendre en compte que seul(e)s les salarié(e)s qui auront une AG et/ou une Ai supérieure à 2,6% pourront, peut-être, espérer le maintenir pour 2021. Avec vos premiers chiffres, c'est très loin d'être gagné !

Pour réparer les 2 années de disette, la CFDT demande une **Augmentation Garantie et Uniforme (AGU) de 140 € nets par mois pour tous cadres et non-cadres.**

L'AGU est là pour assurer, au minimum, le maintien du pouvoir d'achat.

Pour la CFDT, il faut aussi des Augmentations individuelles (Ai) pour récompenser le mérite. Mais cela doit se faire sur des critères connus de tous. Hélas ce n'est jamais le cas...



La CFDT vous a déjà demandé par le passé une commission chargée d'examiner si les critères d'attribution des Ai ont bien été respectés et d'examiner les demandes de recours. Nous réitérons cette demande !

Nous vous demandons aussi que les Ai qui seront distribuées, en plus de l'AGU, ne soient pas inférieures à 3% du salaire, hors augmentation éventuelle de la prime d'ancienneté \*. En complément, nous vous demandons que le projet d'accord 2022 prévoit, lors du bilan 2022, une information sur les valeurs mini, maxi et médiane des Ai qui auront été distribuées par catégorie.

Enfin, la CFDT demande :

- Des engagements chiffrés en matière d'emploi,
- De porter le RMG et le mini 13ème mois à 2 400 €,
- De passer la prime d'équipe de 8 à 10% du salaire,
- De revaloriser les primes de panier et de médaille du travail,
- D'harmoniser les primes de non-transport sur celle d'Istres,
- D'augmenter les indemnités de frais kilométrique (IKM), les frais pris en charge lors des petits et des grands déplacements.
- De créer un système de calcul de points de pénibilité propre à Dassault Aviation sur la base des facteurs de pénibilité disparus en 2018.
- De rouvrir la négociation sur le télétravail.

Bien-sûr, la CFDT vous demande de cesser cette mesure discriminatoire qui veut que les budgets soient différents entre les Cadres et les Non-Cadres.

La CFDT espère que vous aurez entendu la colère qui monte et que vous aurez sérieusement corrigé le cap de cette NAO 2022.

*\* Cette prime ne concerne plus que les non-cadres puisque les cadres en ont été privés par l'accord annuel de 1997 signé par la CGC.*